



institut français
София



GOETHE
INSTITUT SOFIA

Институт по Европейско право
Institut de Droit Européen European Law Institute

L'Université de Sofia "Saint Clement Ohridski"
L'Institut de Droit Européen – Sofia
L'Association bulgare de Droit International
L'Institut diplomatique auprès du Ministère des affaires étrangères
et
L'Institut Français – Sofia
Goethe Institut – Sofia
Centre Européen Universitaire de Nancy
L'Université de Strasbourg "Robert Schuman"
La Maison des PECO's (antenne Sofia)

o r g a n i s e n t

à Sofia

les vendredi 10 et samedi 11 décembre 2004

Colloque (Conférence internationale):

La Constitution pour l'Europe et les constitutions nationales
Quelles conséquences pour l'ordre constitutionnel de l'UE et des Etats membres

Sous le patronage du
Président de la République de Bulgarie Dr Georgi Parvanov

Langues officielles :
Français, anglais, bulgare – traduction simultanée

Publication des tous les rapports et discussions – mars 2005
Confirmation de la participation – avant le 1 octobre 2004!
Remise des rapports ou des résumés – avant le 1 novembre 2004 !

PROGRAMME DU COLLOQUE:

Première journée :

Le projet de la constitution pour l'Europe : étape ou révolution ?

1-ère demi-journée : La constitution « matérielle »: quelles modifications ?

- La répartition des compétences
- L'organisation du pouvoir
- Les droits fondamentaux et la citoyenneté
- Les caractères de droit de l'Union (la primauté, l'effet direct, l'effet immédiat)

2-ème demi-journée : La constitution « formelle » : vers une véritable constitution ?

- L'établissement et l'adoption de la constitution (les TF et la nouvelle C)
- La procédure de révision
- La nature de l'Union (les grandes valeurs, la personnalité juridique, face à la formation politique d'une « fédération d'Etat et des citoyens)

Deuxième journée :

Le projet de la constitution pour l'Europe et les constitutions nationales : quelles conséquences ?

- Pour les constitutions des Etats-membres (France, Allemagne, Belgique, Les Pays-Bas, Le Royaume Uni et autres)
- Pour la réforme constitutionnelle de la République de Bulgarie

- Conclusions : Quel avenir constitutionnel de l'Europe ?

Détails (internes!):

- Sale "Sofia" – Grand hôtel "Sofia", à coté de l'Institut Français
- **2 jours de travail**
- **3 conférences**: – le 10 décembre (9.30-12.30 et 14.30-17.30), le 11 décembre (9.30-13.00)
- **10-14 rapporteurs** – 5-7 européens et 5-7 bulgares
- **30 participants à la table ronde** – 10 européens et 20 bulgares
- **50-100** invitées – personnalités politiques, magistrats, spécialistes, ambassadeurs (le cas échéant: étudiants, intellectuels, journalistes)
- **rapports** – 20 min. chacun – 3-4 rapports par conférence (au totale 90 min.)
- **discussions** – 1-2 par conférence après les rapports – d'environ 40-60 min. Les interventions lors de discussions – 5 min. (a l'exception pour des intervenants de haut niveau – ministres, députées, juges de la Cour constitutionnelle – à 10 min.)
- **Présidence des conférences** – 3 au totale (2 bulgares et 1 européen)

E. Langues:

- **3 langues officielles** (Français, anglais, bulgare - traduction simultanée)

INVITATIONS:

A. Etrangers (dont 7 – rapporteurs):

FRANCE:

- Jacques DELORS – ancien président de la Commission européenne
Jean-Denis MOUTON – professeur à l'Université Nancy 2, Directeur du Centre européen Universitaire et de la Maison des PECO, Docteur d'honneur de l'Université de Sofia
Jean Charpentier – professeur à l'Université Nancy 2
Florance BENOIT-ROHMER, Présidente de l'Université de Strasbourg "Robert Schuman"
Jean-Paul JAQUE, professeur à l'Université de Strasbourg "Robert Schuman"
Stéphane Pieré-Caps – professeur à l'Université Nancy 2
Vlad CONSTANTINESCO, professeur à l'Université de Strasbourg "Robert Schuman"
Joël RIDEAU, professeur à l'Université de Nice "Sophia Antipolis", membre de l'Institut universitaire de France
Florence CHALTIEL, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris,
Jacqueline DUTHEIL de La ROCHÈRE, professeur à l'Université Paris II
Yves LACOSTE, professeur à l'Université Paris VIII
Otto PFERSMANN, professeur à l'Université Panthéon – Sorbonne Paris I
Jean-Claude GAUTRON, Université Montesquieu – Bordeaux IV,

BELGIQUE:

- Francis DELPERE, professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique
Mario TELÒ, professeur à l'Institut d'études européennes, Université libre de Bruxelles, Belgique

Autres:

PAYS-BAS:

- Alfred E. KELLERMANN, General Secretary T.M.C. Asser Instituut, The Hague

Steven **BLOCKMANS**, T.M.C. Asser Instituut, The Hague

U K

ALAN DASHWOOD, Director of the Centre of European Studies, University of Cambridge

Bruno De WITTE, Professeur à l'Institut européen universitaire de Florence (Anglophone)

Constitutional aspects in the original six member states

Joseph Weiler, Harvard Law School and Institut européen universitaire de Florence

Mark BREALEY, Mark HOSKINS

Koen LENAERTS, Piet VAN NUFFEL, *Constitutional Law of the European Union*, Sweet & Maxwell, London, 1999

Jo SHAW, Professor of law, Jean Monnet Cener of Excellence, University of Manchester, *Law of the European Union*, Palgrave Law Masters, 3rd ed., 2000

GERMANY:

Albrecht WEBER – professor in the University of Osnabrück

Rainer ARNOLD – Jean-Monnet-Professor of European Law, University of Regensburg

Autres (à confirmer):

Costas Chryssogonos – prof. of Const. Law, university of Thessaloniki

Sinisha RODIN – University of **Zagreb**

Peter Kovacs – Professeur à l'Université Catholique Pasmány de **Budapest** et à l'Université de Miskolc,

Alberto Perez-Calvo – Professeur (de droit constitutionnel) à l'Université public de Navarre, Pamplone,

David BONDIA, Université de **Barcelone, Espagne**

Silvio Gambino, Professeur à l'Université de **Calabre, Italie**

Sergio Bartole, Professeur à l'Université de Trieste, Italie

B. Bulgares: (Dont 7 – rapporteurs – liste à préciser...)

Des activités supplémentaires:

- Publiques:

- **Conférence de presse** (le 9 décembre) – 3-4 des rapporteurs.
- **Conférence** à l'Université libre de Bourgas après le Colloque avec 2 rapporteurs français devant un grand auditoire – le 12 décembre 2004
- **Participation dans des émissions de média et dans les journaux**

- Internes:

- Protocolaire:

- Des dîner et des soirées officielles ...

- Auxiliaires:

- Possibilité d'une visite de la ville et de ses alentours (Vitosha) en autocar.
- Visite des endroits historiques (le jour d'arrivée)